

expérimentations

Le parcours de soins made in Hollande



© MIGUEL MEDINA

Si vous ne connaissez pas encore l'acronyme Paerpa, il va falloir vous familiariser avec. Les parcours de soins des personnes âgées à risque de perte d'autonomie, Paerpa donc, ont été votés dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013 et impliquent les professionnels et établissements de santé comme les collectivités et les complémentaires. Les pharmaciens pourront donc en être partie prenante. Invitée hier par l'Association des journalistes de l'information sociale, Marisol Touraine a indiqué que les expérimentations pourraient débuter en septembre, pilotées par cinq Agences régionales de santé dont, probablement, celles du Centre et de l'Aquitaine. La ministre de la Santé a aussi évoqué le souhait d'« *un financement intégré* » et confirmé une loi de santé publique en 2014. Philippe Gaertner, président de la FSPF, explique que l'idée générale est de « *recentrer le parcours*

de soins autour du patient, via une prise en charge collective ». Quant à la question d'une forfaitisation du parcours, ce pourrait être le cas « *pour certaines pathologies chroniques* », par exemple à travers des actions d'éducation thérapeutique. ■

NOTABENE

Le rapport confié par le ministère de la Santé à Philippe Verger, directeur adjoint du CHU de Limoges, sur l'amélioration de la prise en charge médicamenteuse des résidents en Ehpad devrait être remis à la rentrée.

profession

La FedMed prend la parole



Parce qu'avec l'autorisation de la vente en ligne d'OTC elle craint « *l'apparition de dérives jusque-là évitées en France grâce notamment au réseau très contrôlé des officines* », la Fédération pharmaceutique méditerranéenne (FedMed), affiliée à la FSPF, lance une campagne nationale pour défendre la profession. Cinq films seront progressivement dévoilés à partir du 14 mars sur le site Internet www.monpharmacienjenaibesoins.fr. ■

vétérinaire

Un rapport sur les antibiotiques en mai



© MIGUEL MEDINA

La FSPF, à l'instar des différents acteurs de la chaîne du médicament, a été auditionnée le 12 février dernier par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) dans le cadre de sa mission relative à « *l'encadrement des pratiques pouvant influencer la prescription des antibiotiques à usage vétérinaire* ». Le rapport *ad hoc* devrait paraître mi-mai. ■

complémentaires

La carte Duo devrait bientôt s'arrêter

L'Assurance maladie avait commencé à remettre en cause il y a de cela plus d'un an (voir *Le Pharmacien de France* n°1235) son partenariat avec la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA). Il est désormais question de mettre fin à l'expérimentation de la carte Duo dans les prochains mois. D'ici là, elle reste acceptée en attendant une communication précise vis-à-vis des officinaux des départements concernés, ainsi que des assurés. Des solutions de remplacement sont à l'étude. ■

FILD'ACTU

07/03/13 OPEN DATA

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) doit se prononcer prochainement sur l'ouverture à l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) et à la Haute Autorité de santé (HAS) de l'accès direct aux données du Sniiram (Système national d'information interrégimes de l'assurance maladie), particulièrement utile pour conduire des études épidémiologiques. (Lire notre article sur l'open data, à paraître la semaine prochaine dans *Le Pharmacien de France*.)

07/03/13 PILULES.

Le *Journal officiel* a publié mercredi des arrêtés déremboursant 48 présentations de pilules contraceptives de troisième génération à compter du 31 mars. Le premier est consultable ICI, le second LA.

06/03/13 ÉTHYLOTTESTS.

Comme prévu, un décret paru au *Journal officiel* le 1^{er} mars supprime la sanction pour défaut de possession d'un éthylotest par les automobilistes. Ces derniers sont toujours tenus d'en avoir un à bord de leur véhicule mais ne seront pas sanctionnés dans le cas contraire...

05/03/13 PROTESTATION.

Interviewé dans l'édition de *Nice matin* de samedi dernier quant à la vente en ligne d'OTC, Michel Siffre indique que sa pétition contre la légalisation de cette mesure rencontre un vif succès. « *On dépassera les 50 000 signatures*, déclare le président du Syndicat des pharmaciens du Var qui ajoute : *l'Hérault et l'Aude sont sur le point de reprendre l'idée. Les Alpes-Maritimes et le Vaucluse sont en attente.* »

RECTIFICATIF.

Dans notre précédent numéro de *L'hebdo du Pharmacien*, dans le fil d'actu intitulé INQUIÉTUDE, il fallait lire « *Le président du syndicat des pharmaciens du Finistère, au nom de la Fédération Ouest composée des neuf départements de l'Ouest de la France* » et non « *Le président de la Chambre syndicale des pharmaciens du Finistère, composée des neuf départements de l'Ouest de la France* ».